

PROGRAMME

● JOUR 1

Matin

- *Ajuster le contenu de la formation avec les attentes des participants*
- *Connaître les bases de la mise en place de la traction animale dans une exploitation*

Après-midi

- *Comprendre les atouts et contraintes de la traction animale.*
- *Apprendre les critères à prendre en compte dans le choix d'un animal*
- *S'initier aux soins quotidiens apportés à l'animal*

● JOUR 2

Matin

- *Comprendre l'intérêt et la spécificité de la traction animale pour le travail du sol par rapport aux moteurs (motoculteurs, tracteurs ...)*
- *Se préparer au travail avec un animal (harnachement et réglages)*
- *Aborder les différents outillages*

Après midi

- *S'initier au travail agricole avec un animal par la réalisation d'un travail du sol*
- *Découvrir le menage*
- *Découvrir certains outils, comprendre leur réglage et le travail effectué.*

INFOS PRATIQUES

Public : Ouvert à tous et particulièrement aux agriculteurs. **10 stagiaires maximum.**

Intervenants : **Claude SANDILLON**, prestataire de service en traction animale à la retraite, utilisateur et référent du MATAvigne.

Aurélié KOTARBA, agricultrice en projet d'installation maraichage et traction animale.

Lieu : Association Au Pas d'Ursule, Mas Marty, ancien chemin de Ste Marie, 66410 Villelongue de la Salanque.

Dates et horaires : Les 28 et 29 mars. De 9h à 17h avec une heure de pause repas.

Tarifs : Formation gratuite pour les agriculteurs ayant accès au financement Vivéa. Pour les non-agriculteurs ou non financés Vivéa, nous consulter.

Déplacements, repas et hébergement à la charge du stagiaire.

Modalités pratiques : Les stagiaires devront venir équipés de chaussures de sécurité.

Inscription : **Avant le 22 mars**

Auprès d'Aurélié au 06 85 25 27 79 ou par mail : communication@prommata.org